

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018**  
**COMPTE RENDU**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

## 1 . désignation du secrétaire de séance

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Virginie TOLLARD, Madame Caroline RUIZ

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique** – Désigne Monsieur Stéphane SILVESTRE comme secrétaire de la séance du 18 décembre 2018.

Pour : (30)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

Abstention : (1)

Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

## 2 . Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Virginie TOLLARD, Madame Caroline RUIZ

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique** – Approuve le Procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018.

Pour : (30)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

Abstention : (1)

Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

### **3 . Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du conseil municipal en application des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Virginie TOLLARD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en vertu de la délégation d'attribution accordée par délibération du 07 avril 2014.

### **4 . Dénomination du nouveau groupe scolaire situé 56 rue de Paris**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS,

Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Décide que le groupe scolaire situé 56 rue de Paris prendra le nom de « Groupe scolaire Simone Veil ».

## **5 . Budget principal de la Commune - Exercice 2018 - Vote de la Décision modificative n°2 au Budget 2018**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique** : Adopte par chapitre, la décision modificative n°2 au budget principal de la commune pour l'exercice 2018, ci-annexée, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :

- en dépenses : - 1 915 591,12 €
- en recettes : - 1 915 591,12 €

Dont :

- en section de fonctionnement : + 269 377,71 €
- en section d'investissement : - 2 184 968,83 €

Pour : (27)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (6)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

## 6 . Admission en créances éteintes 2018 - Budget Principal de la Commune

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Admet, sur proposition du comptable public, l'effacement de créances éteintes - suite à des procédures de redressement personnel et de liquidation judiciaire - mentionnées sur la liste fournie par ce dernier et dont le montant global s'élève à 12 787,06 €.

## 7 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget principal de la commune avant le vote du budget 2019

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique** : Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget principal de la commune pour l'exercice 2019, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

Budget principal	Crédits ouverts en 2018	Montant maximum d'engagement pouvant être autorisé	Montant d'engagement proposé dans le 1er trimestre 2019
Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles	1 034 132,95 €	258 533,00 €	258 533,00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	5 055 754,40 €	1 263 938,00 €	1 263 938,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations	8 228 048,85 €	2 057 012,00 €	2 057 012,00 €

**Conseil Municipal – séance du 18 décembre 2018**

corporelles			
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	9 703 094,99 €	2 425 773,00 €	2 425 773,00 €

Pour : (28)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

**8 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget annexe du port de plaisance avant le vote du budget 2019**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique** : Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget annexe du service Port de plaisance pour l'exercice 2019, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

Budget annexe du Port de Plaisance	Crédits ouverts en 2018	Montant maximum d'engagement pouvant être autorisé	Montant d'engagement proposé dans le 1er trimestre 2019
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	26 053,58 €	6 513,00 €	6 513,00 €

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski

OUJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

Abstention : (1)  
Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

**9 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget annexe du cinéma avant le vote du budget 2019**

Présents :  
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :  
Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget annexe du service Cinéma pour l'exercice 2019, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

Budget annexe du Cinéma	Crédits ouverts en 2018	Montant maximum d'engagement pouvant être autorisé	Montant d'engagement proposé dans le 1er trimestre 2019
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	47 158,12 €	11 789,00 €	11 789,00 €

**10 . Marchés forains : actualisation des tarifs afférents aux droits de place et autres tarifs et de certaines redevances versées par le délégataire à la Ville**

Présents :  
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan

## Conseil Municipal – séance du 18 décembre 2018

SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve les nouveaux tarifs journaliers afférents aux droits de place et autres droits (gardiennage et animation), arrêtés sur proposition de la Société MANDON et faisant ressortir une hausse de + 1,8 % par rapport aux mêmes tarifs approuvés par le Conseil Municipal du 13 décembre 2017 (article 7 du contrat de DSP signé le 15 décembre 2016).

Les tarifs des droits de place et autres droits seront donc les suivants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

	2019	
	Abonné	Non abonné
Sous bâche, le ml	2,18	2,18
A découvert, le ml	1,34	1,34
Catégorie 1 (poissonnier, fruits et légumes), le ml	2,06	2,06
Catégorie 2 (autres commerces alimentaires), le ml	1,60	1,60
Catégorie 3 (commerces non alimentaires), le ml	1,03	1,03
Place d'angle, la journée	1,11	1,11
Raccordement électrique, la journée	1,34	1,34
Non abonné, le ml		0,45
Gardiennage véhicule	0,92	0,92
Droit animation, la journée	2,08	1,25

**Article 2** : Approuve l'actualisation de la redevance d'exploitation proposée par la société MANDON, qui sera versée par le délégataire à la Ville au plus tard le 31 janvier 2019. Le montant de cette redevance annuelle s'élève après actualisation (+ 1,8%) à 4 161 € pour l'année 2019.

**Article 3** : Approuve l'actualisation de la redevance d'occupation du domaine public proposée par la société MANDON, qui sera payable par le délégataire à la Ville le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Le montant de cette redevance annuelle s'élève après actualisation (+ 1,8%) à 1 561 € pour l'année 2019.



## 11 . Ouvertures dominicales des commerces en 2019

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article 1<sup>er</sup>** : donne un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire d'autoriser, par arrêté, les commerces de détail à déroger 12 dimanches par an en 2019 à l'obligation de repos dominical avec les contreparties prévues par le Code du travail pour les salariés concernés.

**Article 2** : donne un avis favorable au calendrier suivant pour les commerces de détail autres que l'automobile :

- les dimanches 13, 20, janvier 2019 pour la période des soldes d'hiver ;
- le dimanche 26 mai 2019 pour la fête des Mères ;
- le dimanche 16 juin 2019 pour la fête des Pères ;
- les dimanches 30 juin et 7 juillet 2019 pour la période des soldes d'été ;
- le dimanche 8 septembre pour la rentrée ;
- le dimanche 1<sup>er</sup> décembre pour le Black Friday ;
- les dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre 2019 pour les fêtes de Noël ;

**Article 3** : donne un avis favorable au calendrier suivant pour les commerces de détail automobile :

- les dimanches 13 et 20 janvier 2019
- le dimanche 17 mars 2019
- le dimanche 7 avril 2019
- le dimanche 19 mai 2019
- le dimanche 16 juin 2019
- le dimanche 15 septembre 2019
- les dimanches 13 octobre et 20 octobre 2019
- les dimanches 10 et 17 novembre 2019
- le dimanche 8 décembre 2019

Pour : (31)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime

OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

Abstention : (2)

Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")

## **12 . Approbation du rapport 2018 d'évaluation des charges transférées de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales de la Métropole du grand Paris**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées métropolitaine (CLECT) adopté le 3 octobre 2018 au titre des compétences Aménagement de l'espace métropolitain, Développement et aménagement économique, social et culturel, Lutte contre les nuisances sonores, Lutte contre la pollution de l'air, Soutien aux actions de la maîtrise de la demande d'énergie, Valorisation du patrimoine naturel et paysager et Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations telles que définies par les délibérations du Conseil métropolitain du 8 décembre 2017.

**Article 2** : Approuve le montant d'attribution de compensation ajusté des transferts de charge tels que précisés au rapport 2018 de la CLECT ci-annexé.

## **13 . Adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO du SIPPAREC - Approbation de la convention d'adhésion**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve l'adhésion à la centrale d'achat « SIPP'n'CO »

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du même code, à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion et son annexe 1 relative à la sélection des bouquets.

Pour : (30)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

Abstention : (3)

Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

## 14 . Rapports d'activités 2017

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

**Article Unique :** prend acte des rapports d'activité 2017

- MARCHES D'APPROVISIONNEMENT FORAINS - SOCIETE MANDON
- CRECHE DES PETITS CHERIS - SOCIETE LA MAISON BLEUE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (S.I.G.E.I.F.)
- SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR CENTRAL DU VAL DE MARNE (INFOCOM 94)
- SYNDICAT DES COMMUNES DE LA REGION PARISIENNE POUR LE SERVICE FUNERAIRE (S.I.F.U.R.E.P.)
- SYNDICAT MARNE VIVE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (S.I.P.P.E.R.E.C.)
- PARIS METROPOLE

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM

(Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")

Abstention : (1)

Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

### **15 . information sur l'arrêté préfectoral de la société sefi-intrafor au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Donne acte de la transmission pour information de l'arrêté préfectoral n°2018/3481 du 23 octobre 2018.

### **16 . Convention entre le département du Val-de-Marne et la Ville pour l'utilisation de l'outil " OLIVIA" pour la coordination des chantiers**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Approuve la convention « Olivia » relative à l'utilisation de l'outil de coordination des chantiers jointe à la présente délibération et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu

délégation en vertu de l'article L2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du CGCT, à la signer.

### **17 . Conventions d'Objectifs et de Financement à intervenir entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** – Approuve les conventions d'Objectifs et de Financement N° 201800460 "Facej Jeunesse", N° 201800459 "Actions relevant d'une démarche innovante" et N°201300319 "Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) 2018-2019" avec la Caisse du Val-de-Marne et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du CGCT, à engager les démarches en exécution de la présente délibération notamment à signer ces trois conventions.

### **18 . Don d'anciens mobiliers de bibliothèque à l'association La Pagaille (recyclerie)**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Décide de faire don du mobilier d'occasion de la bibliothèque municipale, dont la liste est annexée à la présente délibération à l'association La Pagaille Recyclerie - 15 rue Ernest Renan, 94200 Ivry-sur-Seine.

### **19 . 15ème édition du festival du court métrage de Saint-Maur-des-Fossés 2018 - attribution du prix du scénario**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Décide l'attribution de la somme de 1 000 euros à Charline PARISOT, en charge de partager cette somme avec les autres participants du film primé, dans la catégorie meilleur scénario et prix du jury, *SANS GRAVITE* (Jérémy Cissé, Fioretta Caterina COSMIDIS, Flore ALLIER-ESTRADA, Maud LEMAÎTRE-BLANCHART et Ludovic ABRAHAM) afin de financer leur prochain film.

## **20 . adhésion à l'association cinéma public - festival ciné junior 2019 et autres partenariats (formations réseaux, évènements)**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve l'adhésion à l'Association Cinéma Public pour un montant total de 105,50 euros décomposé comme suit : 77 euros + 1,50 euros par milliers d'habitants.

**Article 2** : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer tous les documents nécessaires à cette démarche en exécution de la présente délibération.

## **21 . Mandat donné au CIg pour la négociation de conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup> :** **DECIDE** de donner mandat et de s'associer à la procédure de mise en concurrence organisée par le CIG de la petite couronne courant 2019 pour la passation de convention de participation pour les risques santé et prévoyance à adhésion facultative.

**Article 2 :** **DECIDE** de solliciter l'étude pour les garanties portant sur :  
- le risque « santé »  
- le risque « prévoyance »

**Article 3 :** **PREND ACTE** que la décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 fera l'objet d'une délibération ultérieure, une fois les tarifs et garanties connus.

## **22 . Transfert de personnel municipal à l'Établissement Public Paris Est Marne et Bois**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup> :** Décide du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 du personnel chargé de la compétence « Aménagement de l'espace » soit 1 ingénieur.

**Article 2 :** Dit que l'agent transféré conserve le maintien de ses conditions d'emploi et de statut, de sa rémunération, de ses droits acquis, et à titre dérogatoire du même nombre de jours de congés supplémentaires et autorisations spéciales d'absence et des mêmes avantages sociaux que ceux détenus au sein de sa collectivité d'origine si ces derniers s'avèrent plus favorables que ceux attribués par l'EPT.

**Article 3 :** Dit que l'agent pourra exercer son droit d'option en matière de régime indemnitaire ultérieurement à son transfert, lorsque l'EPT aura fixé par délibération les critères d'attribution des primes et indemnités selon l'organigramme finalisé de l'établissement et les fonctions et missions exercées par chaque agent.

**Article 4 :** Dit que l'agent pourra choisir de conserver le temps de travail hebdomadaire dont il bénéficiait au sein de la commune ou opter pour celui mis en place au sein de l'EPT.

**Article 5 :** Autorise le Maire à signer l'arrêté conjoint de transfert.

**23 . Recrutement d'agents contractuels en application des articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activité et les remplacements**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : Autorise les recrutements d'agents contractuels dans les conditions prévues par les articles 3 et 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les besoins temporaires liés :

- à un accroissement temporaire d'activité,
- à un accroissement saisonnier d'activité,
- au remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

**Article 2** : Charge le Maire ou son représentant de :

- constater les besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels,
- déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des agents contractuels recrutés selon la nature des fonctions, leur expérience et leur profil,
- procéder aux recrutements,
- signer les contrats nécessaires.

**24 . Rémunération des agents recenseurs**

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Approuve la rémunération des agents recenseurs comme suit :

	Séance de formation	Tournée de reconnaissance	Bulletins de logement	Bulletins individuels	Régularité exhaustivité de la collecte /200 BL
--	---------------------	---------------------------	-----------------------	-----------------------	--



## Conseil Municipal – séance du 18 décembre 2018

Montant brut à l'unité	25 euros	25 euros	1,25 euros	1,90 euros	0 à 110 euros
------------------------	----------	----------	------------	------------	---------------

### 25 . tableau des effectifs

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Décide d'adopter le tableau des effectifs (en annexe 1) ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur ces emplois seront inscrits au budget de la collectivité.

### 26 . Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique** : Autorise le Maire à signer la convention avec le représentant de l'État pour la mise en place de la télétransmission des actes et de la dématérialisation des actes budgétaires.

### 27 . Vœu relatif au pouvoir d'achat des retraités

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur

Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Amèle SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absent(s) représenté(s) :

Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Christelle FORTIN

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

**Article Unique :** Soutien le groupe ABCD dans sa demande au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires permettant aux retraités de vivre dignement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

J'ai reçu dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil trois questions du groupe « VIVRE JOINVILLE ENSEMBLE ».

#### **Question 1 du groupe « Vivre Joinville ensemble » - M. DUVERT**

Monsieur le Maire,

Les villes voisines comme Nogent sur Marne, le Perreux sur Marne ou Champigny ont connu des mouvements de lycéens ces dernières semaines avec dans certains cas, des violences surprenantes. Au regard de ces événements, pouvez-vous nous informer de la situation des établissements scolaires de la commune ?

#### **Réponse de M. LE MAIRE**

Monsieur le Conseiller municipal,

Monsieur le Conseiller municipal, Joinville n'a pas connu de situation similaire, heureusement. Nous avons été informés de mouvements en préparation, et avec notre Police municipale à laquelle je rends hommage ce soir, et l'adjoint en charge de cette Police municipale, nous avons anticipé la situation. La Police municipale a mené une action préventive sur le lycée Sainte-Marie, auprès de son proviseur, afin d'éviter tout débordement, et quelques élèves ont été clairement identifiés.

#### **Question numéro 2 du groupe « Vivre Joinville ensemble » M. AUBRY**

Monsieur le Maire,

La métropole du Grand Paris, a voté une disposition interdisant dès 2019, aux vieux diesels (d'avant 2000) de circuler à l'intérieur du périmètre de l'A86 dans une ZFE (zone à faible émissions regroupant 79 communes) et à partir de 2024 ce sont tous les véhicules diesels qui seront concernés. Pour mettre en œuvre cette nouvelle ZFE, les maires des communes concernées, dont Joinville, devront prendre des arrêtés municipaux pour officialiser cette mesure. Quelle sera la position de notre ville ?

#### **Réponse de Monsieur le Maire**

Monsieur le Conseiller municipal,

Monsieur le Conseiller municipal, cher Olivier, la mise en place de la ZFE souhaitée par la métropole du Grand Paris ne pourra se faire – et je le rappelle – sans les maires qui conservent leur pouvoir de police. On estime, à Joinville, que 462 véhicules, dont 276 de particuliers, sont classés critère V et

seront touchés dès l'été prochain. La métropole doit, dans les prochains jours, exposer la méthode de la mise en place qui comprendra une consultation publique. Je tiens ici à rappeler que cette interdiction doit s'accompagner de mesures incitatives fortes de la part de la métropole, de l'Etat, pour permettre à ces propriétaires souvent les moins fortunés de changer de véhicule ou de les aider à changer de véhicule. Actuellement, la métropole verse 5 000 € pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique, hydrogène, hybride, rechargeable ou GMV. L'Etat verse une prime à la conversion entre 1 000 et 2 500 €, ainsi qu'un bonus écologique de 6 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique neuf. Je ne suis pas certain que ce sera suffisant. D'autre part, j'appelle à ce que les communes concernées au sein de l'EPT Paris Est Marne et Bois prennent une position commune. J'apprends que le gouvernement annule une prime de 4 000 € dédiée à l'achat d'un véhicule non polluant. Ils viennent de revenir dessus ; ils ont annulé et ils sont revenus. Donc, j'apprends qu'ils viennent de revenir dessus. C'est pour vous dire que c'est un pas en avant, un pas en arrière.

**Question numéro 3 du groupe « Vivre Joinville ensemble » - Mme COLIN**

Monsieur le Maire,

Nous n'avons pas accès au nouveau parking ouvert sous le gymnase et la Mairie comme c'est le cas pour nos collègues de la majorité qui viennent en véhicule.  
Pour des raisons pratiques de stationnement lorsque nous avons des réunions, conseils, commissions ou autres manifestations à la Mairie, pouvez-vous nous attribuer un « bip » qui nous permettrait l'ouverture de la porte de ce parking ?

**Réponse de Monsieur le Maire**

Madame la Conseillère municipale,

J'avais une réponse qui était plutôt destinée à Monsieur AUBRY, mais bien sûr, on va vous attribuer un BIP, Madame COLIN. Faites comme moi, venez en vélo.

\*\*\*

Monsieur le Maire : J'ai reçu dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil trois questions du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont ».

**Question n°1 du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont » - M. CLAIR**

Monsieur Le Maire,

La Ville a acquis il y a plusieurs dizaines d'années un pavillon Baltard chez un brocanteur. Ce "pavillon aux fleurs" a été stocké plusieurs années au Parangon. Ce pavillon avait de nombreuses particularités dont des vitraux.  
Pouvez-vous nous préciser le devenir et l'état actuel de ce pavillon "Baltard" ? D'autre part, est-il possible d'exposer tout ou partie du pavillon, voire les vitraux en Mairie qui sont un témoignage historique de notre patrimoine?

**Réponse de Monsieur le Maire,**

Monsieur le conseiller municipal,

Nous avons ici même débattu plusieurs fois de ce sujet ancien. Pour rappel c'est en 1989 que le conseil municipal a approuvé l'acquisition via la délégation de services des marchés forains publics confiée à l'époque à la société Lombard et Guérin, d'une halle couverte style Napoléon III (appelé commercialement "halle aux fleurs de Monaco" mais qui n'a jamais été à Monaco) pour l'implanter sur la place du 8 mai 1945. D'une surface couverte d'environ 1300 m2 cette halle devait accueillir les forains sur une place du marché rénovée. Le montage financier d'acquisition a été le suivant :

- Lombard et Guéri acquis cette halle pour 3,5 millions de francs - soit 868 000 euros 2018 corrigés de l'inflation financé 500 000 euros en fonds propres et 3 000 000 de francs par emprunt garantie par la Ville.
- En contre-partie la Ville a abandonné 466 000 francs – soit 115 000 euros 2018 – tous les ans sur sa redevance tout en prolongeant le contrat de concession de 15 ans soit un manque à gagner de 1,7 M€.

Les travaux estimés à 35 millions de francs n'ont finalement pas été réalisés. La Ville a notamment invoqué des difficultés avec les carrières. En 1994 il a été évoqué l'idée de l'utiliser pour le projet de "Maison de la Marne" sur le quai de Polangis mais ce projet n'a pas non plus eu de suites. La Ville a finalement décidé le 20 octobre 1994 de reprendre à son compte l'amortissement de l'emprunt de la halle pour 2 millions de francs – 429 000 euros euros 2018 – et a ré-augmenté la redevance des 466 000 francs. La Ville dans ce dossier aura finalement perdu environ 1 M€ (actualisé 2018). Depuis la halle est entreposée au 26 avenue de Joinville en pièces détachées. Les conditions de stockages depuis ont été telles que l'ouvrage s'est fortement dégradé. Une étude architecturale réalisée en 2010 et transmise alors au Conseil municipal qui en avait débattu avait conclu au peu d'intérêt patrimonial des éléments restants. Il ne reste que des structures métalliques en fonte pour la plupart corrodés. Aucun vitrail n'a subsisté. Je n'en ai pas de connaissance, et je suis intéressé.

Donc si vous avez des informations, je vous demande de me les fournir. Nous n'avons pas, non plus, d'idée du devenir de ces vitraux. Cependant, c'est une question dont nous débattons prochainement de nouveau puisque je proposerai sincèrement qu'on se débarrasse, à un moment, ou qu'on revende cet ouvrage, sauf si on en trouve une utilité qui serait malheureusement fort coûteuse, je pense.

### **Question n°2 du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont » - M. CLAIR**

Monsieur Le Maire,

Joinville-le-Pont a un passé historique et paléontologique attesté par de nombreux livres anciens, par l'histoire orale et nos historiens locaux.

Or la Ville est en pleine mutation urbanistique quel que soit les quartiers et de nombreux chantiers sont ouverts. Chaque terrassement de chantier est potentiellement une source de fouilles archéologiques. A titre d'exemple, je citerai le puits situé sur la parcelle de l'ancien garage de Monsieur Magneville à Polangis. Parcelle qui a fait l'objet d'un projet de construction. Ce puits, profond de plusieurs dizaines de mètres, d'après le témoignage d'anciens, devait servir d'aération à un tunnel souterrain. A-t-il fait l'objet de fouille archéologique ?

Au-delà de cet exemple et compte tenu de l'importance des travaux d'urbanisme en cours ou à venir à Joinville-le-Pont, je vous remercie de nous rappeler les dispositions prises permettant des fouilles archéologiques ou paléontologiques lors des travaux de terrassement et si les parcelles font l'objet d'études historiques ou paléontologiques préalables ?

Par avance, Monsieur le Maire, je vous remercie de votre réponse.

### **Réponse de M. LE MAIRE**

Monsieur le conseiller municipal,

En amont de grands travaux d'aménagement ou lorsqu'un permis de construire est déposé dans une zone sensible ou de par son ampleur, le préfet de région et son service archéologique peuvent ordonner un diagnostic archéologique. L'objectif est de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines susceptibles d'être détruites. Ce fut par exemple le cas sur l'opération des hauts de Joinville. L'Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive a effectué un diagnostic et, devant l'absence de vestiges, a estimé ne pas avoir besoin d'intervenir. Ce sont donc ces services qui sont prescripteurs.

**Question n°3 du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont » Monsieur M. De CAZENOVE**

M. le Maire,

L'obligation de décoration des constructions publiques, plus communément appelé « 1% artistique », est notamment applicable lors de la construction, de l'extension ou de la réhabilitation d'un bâtiment public.

Dans le cadre des travaux en cours dans le Haut de Joinville (réfection de l'hôtel de ville, de la bibliothèque, construction du gymnase et de l'école), qu'est-il prévu s'agissant de l'application de ce dispositif ?

Je vous remercie pour votre réponse,

**Réponse de Monsieur le Maire**

Monsieur le Conseiller municipal,

Le dispositif du 1% artistique ne s'applique pas lorsque la Ville n'est pas maître d'ouvrage, ce qui est le cas pour le gymnase du Bataillon, la crèche des Petits Chéris ou encore l'école Simone Veil. Il ne s'applique pas non plus lorsqu'il s'agit de la réhabilitation d'un équipement comme la bibliothèque Louis Aragon. Pour autant vous savez que je suis très sensible à la commande artistique. Vous remarquerez d'ailleurs que la société Eiffage, concessionnaire de la ZAC et maître d'ouvrage de certains équipements, a investi offrant à la Ville deux œuvres d'art inaugurées récemment : une œuvre de Benoît Luickx sur le parvis de l'Hôtel de ville, une œuvre d'Yvonne Clergerie dans le Parc du Parangon. Nous avons par ailleurs engagé la restauration et le déplacement de deux fresques de Charles Bricoux présentes dans la salle de l'Horloge pour mettre en valeur ce patrimoine Joinvillais.

J'ai reçu dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil la question de Monsieur Michel LAVAL conseiller Municipal Groupe écologiste.

**Question de M. LAVAL « non inscrit »**

Monsieur le Maire,

Lors du dernier Conseil municipal, le 16 octobre 2018, je vous avais alerté pour la seconde fois sur l'escroquerie du déploiement du compteur d'électricité communicant « Linky » d'ENEDIS. Les Ecologistes sont en effet particulièrement sensibles à l'utilisation mensongère d'arguments écologiques pour faire accepter des mesures très contestables.

Dans une longue réponse, vous aviez reconnu la validité des arguments des Ecologistes... qui avaient déjà été repris par la Cour des Comptes et le SIPPEREC. En revanche, arguant une fois encore que le problème ne se poserait qu'en 2020, vous aviez refusé de répondre à ma demande de soutien des Joinvillais qui refuseraient ce dispendieux compteur espion dans leur domicile.

Néanmoins, dans le « Joinville Mag' Zine » de décembre, vous avez semblé faire un pas en avant en consacrant à ce sujet la totalité de votre éditorial, où vous avez promis que « la Ville (...) soutiendra les Joinvillais qui s'opposent à son installation car chacun doit avoir le droit de choisir. » Dont acte.

Comme je l'avais annoncé, ENEDIS vient de mettre en ligne un nouveau calendrier de déploiement, annonçant que son offensive sur Joinville commencera en mai 2019. Je vous demande donc ce soir comment concrètement vous entendez aider les Joinvillais qui refuseraient « Linky » pour leur pavillon ou leur appartement. Appliquerez-vous tous les points listés dans le vœu du SIPPEREC en date du 22 juin 2017 ? Irez-vous jusqu'à soutenir les Joinvillais en justice si ENEDIS les y attaque ?

Je vous remercie pour votre réponse.

**Réponse de Monsieur le Maire,**

M. le Conseiller municipal,

Cher Michel, je n'ai pas validé les arguments des écologistes. Rien ne sert de tout ramener à vous, comme d'habitude, mais j'ai fait un état des lieux des données objectives que nous avons sur le compteur Linky. Cet état des lieux, je n'y reviendrai pas ce soir, est clairement en défaveur de ces compteurs. La Ville, vous le savez, n'a pas les moyens juridiques de s'y opposer. Les délibérations ou arrêtés qui ont été pris à l'encontre du déploiement de ces compteurs ont tous été annulés.

*intervention hors micro*

M. LE MAIRE : Attendez, je ne vous interromps pas. Notre rôle sera donc de soutenir les Joinvillais qui souhaitent s'y opposer dans leur démarche. Pour ce faire, nous travaillons à éditer un document clair faisant des droits dont disposent les Joinvillais à cet égard, à l'égard d'ENEDIS, et des moyens juridiquement établis de s'y opposer. Je rappelle d'ailleurs que nous avons eu une démarche similaire à l'égard des propriétaires de parcelle impactés par le passage de la ligne 15 sud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 36

Le Secrétaire de Séance

Le MAIRE de Joinville-le Pont

Monsieur Stephan SILVESTRE

Olivier DOSNE